

vers des gestionnaires, comme l'a souligné M.A. Hermitte : comment gérer à un coût acceptable des états mobiles ? Comment former des gens à s'adapter à l'entretien d'écosystèmes qui se transforment dans le temps ?

P. Donadieu note qu'au-delà du diagnostic sur l'état actuel du site et l'analyse de son histoire, les projets de restauration ont en commun trois éléments : la restauration n'est pas seulement d'ordre écologique mais aussi d'ordre social et économique, et c'est ce triplet qui autorise la reconnaissance politique du projet ; la reconnaissance sociale du projet conduit à mobiliser une notion hybride de paysage où celui-ci est à la fois considéré dans sa définition écologique et à travers les valeurs qu'il véhicule ; tout projet relève à la fois de valeurs sociales (hygiénisme, esthétique,...) et de logiques marchandes (coût d'entretien de milieux naturels ou d'infrastructures, maintien ou développement d'activités économiques...), qui peuvent s'équilibrer de façons très différentes en fonction des cas. Cette confrontation pèse sur la définition des objectifs.

Dans ces conditions, l'objectif de la restauration ne peut plus se faire seulement au nom de l'histoire, mais suppose d'hybrider les références (historiques, éthiques, culturelles, économiques...). Les projets se situent alors entre reconstitution d'état ancien et « conservation inventive » pour une finalité négociée entre acteurs.

Ce niveau d'analyse est cependant encore loin d'être approprié par toutes les équipes. Pour beaucoup d'entre elles, la notion de demande sociale reste une sorte de boîte noire, souvent confondue avec la demande institutionnelle. Trop souvent, seuls les groupes constitués (chasseurs, agriculteurs, associations de protection de la nature...) sont considérés comme acteurs, alors que « l'homme ordinaire » est absent. Pour sortir du simple cadre d'expérimentations d'importances spatiale et quantitative limitées, il faudrait s'interroger sur le rôle des chercheurs dans l'émergence ou la structuration de la « demande » pour ce type de projet, et sur les modalités d'organisation du débat entre acteurs.

Le second point fort concerne le questionnement éthique et le statut juridique des expériences de « récréation ». R. Larrère et M.A. Hermitte partent du constat que les interrogations éthiques sur la légitimité de l'intervention, très présentes lors du séminaire de lancement du programme, ont totalement disparu dans les rapports finaux. D'une part, cette évolution est à mettre en rapport avec une façon nouvelle de voir les rapports homme-nature dans laquelle l'action de l'homme n'est pas a priori mauvaise. En conséquence, le champ du questionnement se trouve déplacé du principe de l'intervention vers les conséquences de celle-ci. D'autre part, il y a une transformation de la posture des scientifiques qui, maintenant, se situent moins dans une science de l'observation que dans une science de l'action. Ils adoptent en cela une posture d'ingénieur. On assiste alors à l'émergence d'un nouveau métier qui s'affirme en se démarquant du génie agronomique et surtout du génie forestier, mais qui se construit sans l'encadrement juridique ou éthique nécessaire (droit de l'invention, examen éthique des processus d'expérimentation...) Un exemple symptomatique est celui des opérations de récréation qui font appel à la réduction de populations animales et qui peuvent être considérées comme de l'expérimentation animale sans être assujetties aux mêmes règles.

Enfin, dans la plupart des projets, il est fait appel de façon récurrente aux notions de valeur patrimoniale et de fermeture du paysage. Ces aspects (qui sont par ailleurs abordés plus en profondeur dans d'autres programmes lancés par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement) sont ici mis en avant sans aucune analyse, ni même sans être seulement définis, alors qu'ils relèvent de jugements de valeur. Sur ces deux points, la réflexion reste à engager. Pourtant, le colloque final a permis de s'affranchir des a priori du lancement de cette action tant sur les enjeux de la restauration que sur les modalités d'application. Le champ des questionnements s'est élargi et les voies sont ouvertes vers des prolongements stimulants qui dépassent une approche purement technique.

Société, nature, technologie

La contribution de la sociologie rurale

Compte rendu du Congrès européen de sociologie rurale
(Dijon, du 3 au 7 septembre 2001)

Les travaux du XIX^e congrès européen de sociologie rurale se donnaient comme objectif de mieux comprendre le fonctionnement des sociétés rurales dans leur ensemble et leur diversité, mais aussi de mieux appréhender les relations qu'entretiennent les sociétés et la nature dans les espaces ruraux. Ces relations ne convoquent pas seulement les agriculteurs ou même les sociétés rurales. Leur analyse implique d'interroger techniques agricoles et relations à l'espace rural sous

l'angle des préoccupations environnementales qui marquent les sociétés européennes contemporaines dans leur ensemble.

Les différents ateliers étaient centrés autour de trois mots clef : société, nature, technologie. Trois thèmes semblent s'être dégagés de l'ensemble des communications. Le premier thème interrogeait les dynamiques sociales qui accompagnent la renaissance démographique des campagnes et le développement des

JEAN GARDIN,
Doctorant géographie,
université de Nanterre
Jean.gardin@free.fr,

RICHARD RAYMOND,
Doctorant géographie
CNRS/Ladyss,
université de Paris-10
Ric_raymond@yahoo.com

espaces ruraux (10 ateliers, 120 communications). L'étude de l'investissement social des espaces ruraux requalifiés en espaces de nature a constitué le deuxième thème de ces rencontres (4 ateliers, 46 communications). Le troisième thème portait sur l'analyse des formes de contrôle social des systèmes de production (1 atelier, 6 communications centrées sur l'ESB, mais ce thème a été également abordé dans d'autres ateliers à travers l'exemple des OGM). Deux autres ateliers thématiques concernant la vigne et le vin, ainsi que les rapports de genre et les rapports inter – générationnels ont complété ces rencontres (13 communications).

Les participants étaient originaires de trente quatre pays différents dont sept pays non européens (Argentine, Australie, Brésil, Égypte, Nouvelle Zélande et République Sud Africaine, États-Unis). Les Français étaient les plus nombreux (43 participants, pays organisateur) ; puis venaient les Britanniques, Norvégiens, Finlandais et Grecs (respectivement 19, 16, 12 et 9 participants), ainsi que des Allemands, Polonais et Italiens (de 4 à 6 participants).

Ce compte rendu est évidemment partiel et partial. Partiel parce que nous n'avons pu assister aux quinze ateliers qui se tenaient en même temps (nous avons suivi principalement les travaux des ateliers portant sur le tourisme rural, l'évolution des systèmes d'activités familiaux, les relations nature – société – ruralité et la rencontre des formes de savoir dans la définition locale des politiques environnementales). Partial parce que nous analysons les communications lues ou entendues sous le double regard de géographes préoccupés par les questions des rapports société/nature et les processus de gestion des espaces ruraux qui leur sont liés.

La richesse des échanges portant sur le premier thème traduit l'intérêt que lui portent les chercheurs en sciences sociales. Cela illustre également le caractère traditionnel de ce thème de recherche ainsi que la définition relativement claire des contours de ses objets, en particulier en ce qui concerne ses aspects économiques. De nombreuses analyses ont été présentées à différentes échelles.

L'analyse du contrôle social des modes de production a essentiellement concerné la santé des consommateurs et la qualité des produits. Les auteurs qui ont abordé ce thème en proposent diverses pistes d'analyse à travers l'étude de l'ESB et des OGM. Ces techniques, ou leurs conséquences, sont analysées à partir des critiques sociales négatives qu'elles suscitent. Cependant, il nous semble que de nombreux enseignements peuvent émerger d'une mise en perspective de ces analyses des critiques sociales négatives et de l'appréciation positive des modes de production biologique ou raisonné. Ces techniques – et discours sur les techniques – sont quelquefois tout aussi nouvelles que peuvent l'être l'alimentation des bovins par des aliments enrichis en protéines animales.

La notion de risque a été abordée au cours des présentations concernant ce thème. Cependant, nous regrettons le manque d'analyse de la position et des réactions des agriculteurs – producteurs face à l'émergence de nos « sociétés du risque » autour de différents problèmes qui les concernent. L'analyse de la prise en compte des risques liés aux modes de production agricole a largement été conduite à partir du point de vue

des consommateurs. Comment ces risques socio-techniques s'inscrivent-ils dans les différentes pratiques de gestion des aléas naturels et techniques mis en place par la profession agricole ? Ces réflexions sont sans doute quelque peu caricaturales, mais il semble que sur ce point, la rencontre de la sociologie du risque et de la sociologie rurale a été manquée. Doit-on laisser pour l'avenir les questions que soulève la culture d'organismes génétiquement modifiés pour l'agriculture elle-même ? Ces questions réinterrogent pourtant l'insertion de l'activité agricole dans le mode de production capitaliste en même temps qu'elles renouvellent la question de la place de cette activité dans le monde rural. Il nous semble souhaitable d'en prendre toute la mesure.

Les préoccupations environnementales et les enjeux qui leur sont liés ont été analysés dans différents contextes sociaux, géographiques et politiques. Ces analyses recouvrent un spectre très large d'interrogations liées aux particularités des territoires et des objets étudiés. Ces interrogations conduisent à revisiter la notion de bien public et les relations qui lient les scientifiques, les différents groupes de la société civile et les acteurs institutionnels. En outre, elles dévoilent quelques caractéristiques de l'approche française des phénomènes qui se déploient dans les mondes ruraux : – d'une part, les communications des scientifiques français restent souvent centrées sur le monde agricole. Les agriculteurs, « autrefois dominants, aujourd'hui dominés » selon les mots de conclusion de B. Hervieu, demeurent au centre de nos interrogations. Cette focalisation sur l'agricole ne se retrouve pas, par exemple, dans les communications des sociologues et géographes britanniques. Dans certains pays, la transition est sans doute plus avancée qu'en France : le rural n'y est plus défini en référence à l'agricole mais en référence à un ensemble de regards et de pratiques s'inscrivant dans un espace de « verdure » avec une faible densité de population. Cette approche du rural favorise la prise en compte des multiples « cultures de la nature » de l'ensemble des acteurs impliqués dans les sociétés locales et la gestion effective de ces espaces ; – d'autre part, les analyses françaises des questions environnementales sont souvent conduites à partir des jeux de stratégies développés dans des procédures de négociation institutionnalisées. Ces approches ont apporté de nombreux résultats qui ont démontré leur pertinence. Cependant, plusieurs interrogations apparaissent. Comment naissent les règles, formelles ou informelles, qui cadrent les processus de la négociation ? Qu'est ce qui détermine l'application réelle des protocoles qui en résultent ? A partir de quels critères identifie-t-on les réseaux d'acteurs humains et non humains conviés autour de la table de négociation ? Quelles limites donne-t-on aux réseaux d'objets et d'écosystèmes interreliés ? Les réponses à ces questions ne sont pas toujours claires. En accordant une place centrale aux processus de négociation construits en France, autour des acteurs agricoles, les sciences sociales risquent d'ignorer des enjeux et dynamiques qui se déploient de façon informelle dans les mondes ruraux. L'analyse de la construction du cadre même de la négociation et des enjeux qui lui sont liés peut s'avérer plus riche d'enseignements. Elle permettrait peut-

être de réinscrire les questions environnementales dans les processus historiques qui affectent les espaces ruraux. Cette analyse de la construction/imposition du cadre de la négociation conduirait également à interroger les relations réciproques qui existent entre les différents groupes de la société locale et entre les ruraux et les urbains. Au cours de ce congrès, l'étude de l'expertise et l'étude de la négociation semblaient parfois mal se démarquer d'une simple information pour les experts en négociation, brusquement sollicités par l'évolution de la législation ou par l'entrée récente de leur pays dans l'Union européenne.

Pour finir, quelques remarques

Nous constatons qu'un colloque organisé à Dijon sous la responsabilité de l'Inra s'est déroulé en anglais. Le choix très majoritaire des intervenants de communiquer en anglais signifie un double abandon. Le premier abandon n'est sans doute plus guère gênant : nous reconnaissons implicitement que le français, langue du pays organisateur, n'est plus une langue de communication scientifique internationale. Le second abandon est plus gênant. L'utilisation exclusive d'une langue imparfaitement maîtrisée par la majorité des intervenants ne peut que traduire imparfaitement une pensée ou une analyse élaborée dans une autre langue. L'utilisation exclusive de l'anglais risque de conduire à un appauvrissement des présentations qui tendent alors

vers la conversation. Une approche plus souple conciliant l'utilisation de la langue internationale et la langue de préférence de chaque intervenant peut sans doute être tentée.

Nous constatons avec bonheur que les scientifiques des pays de l'ex-bloc de l'Est sortent enfin des ateliers consacrés à l'ex-bloc de l'Est. Nous avons pu échanger avec des Polonais, Bulgares, Croates, Hongrois ou Russes dans un grand nombre d'ateliers. Souhaitons que cette dynamique encore embryonnaire se développe à l'avenir, même si nous ne remettons évidemment pas en cause la pertinence des travaux spécifiquement consacrés aux espaces ruraux post-communistes.

La tenue en France de ce XIX^e congrès de l'association européenne de sociologie rurale permet d'éclairer les différentes fonctions attribuées à la fois aux espaces ruraux – par le biais du Schéma des Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux (document de planification émanant de la loi d'orientation de l'aménagement durable du territoire de 1999) – et à l'activité agricole – légitimant de nouvelles formes de soutien à l'agriculture, en particulier sous la forme de contrats territoriaux d'exploitation initiés par la loi d'Orientation Agricole de 1999.

Enfin, gageons que ces échanges favoriseront la multiplication des travaux centrés sur les pratiques non agricoles qui prennent place dans les espaces ruraux et sur les différents agents qui les habitent d'une façon ou d'une autre.

Programme national de lutte contre le changement climatique. Premier bilan annuel

Compte rendu de la réunion des 19 et 20 juin 2001, MNHN, Paris

DIANA GUEORGUIEVA

Organisé par la Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES) et le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, ce premier bilan du Programme national de lutte contre le changement climatique a attiré l'attention d'un large public, assez jeune, avec une participation importante des ONG. Étaient inscrits deux cent quatre vingt seize participants, parmi lesquels des représentants des différents Ministères, des ambassades d'Australie, des États-Unis, ainsi que de l'Ademe, de l'EDF, de GDF, de la RATP, de SHELL France, de Peugeot-Citroën, de Total Fina Elf, de Cirad-Forêt, des différents syndicats, de Green-Peace-France, de WWF, de Réseau Action Climat, de Détente (Débat sur l'énergie et les tensions environnementales) et de France Nature.

Dans son discours d'ouverture, Madame Voynet a souligné l'importance de ce « grand défi de l'humanité que représente la sauvegarde de l'environnement global ». Elle a présenté un bilan positif des actions entreprises par la France pour la diminution des émissions de CO₂. Le comportement du président des États-Unis vis à vis du protocole de Kyoto sur le climat a été condamné à plusieurs reprises dans son discours ainsi que par les différents intervenants qui ont suivi. La ministre a mentionné, entre autres, que le développement durable nécessite un comportement cohérent en ce qui concerne les modes de production et de consommation. Son discours est resté mesuré quant aux mesures nécessaires à prendre dans le futur. Elle a invité les producteurs de véhicules et autres industriels à œuvrer pour un

DIANA GUEORGUIEVA
Anthropologue,
doctorante,
Apsonat, laboratoire
d'ethnobiologie,
Muséum national
d'histoire naturelle,
57, rue Cuvier,
75005 Paris,
France
